



TRANSMOUNTAIN

TRANS MOUNTAIN PIPELINE ULC

Catégories provisoires de pétrole brut

APPLICATION GÉNÉRALE

Les catégories provisoires de pétrole brut contenues dans le présent document s'appliquent au réseau pipeline de Trans Mountain.

Publication : 18 septembre 2024

décembre 2024

Date d'entrée en vigueur : 1^{er}

Publication de :
Services aux expéditeurs
Trans Mountain Pipeline ULC
300, 5^e Avenue S.-O., bureau 2700
Calgary (Alberta) T2P 5J2

Trans Mountain Pipeline ULC
CATÉGORIES PROVISOIRES DE PÉTROLE BRUT

1. INTRODUCTION

Comme niveau de service minimum, Trans Mountain Pipeline ULC, comme partenaire général de Trans Mountain Pipeline L.P. (« **Trans Mountain** » ou « **transporteur** »), dispose de six (6) catégories provisoires de pétrole brut. Les critères relatifs aux catégories de pétrole brut sont énoncés à la section 1.4 des normes de service de Trans Mountain qui concernent le transport du pétrole (« **normes de service** »).

À la demande d'un expéditeur et à la seule discrétion de Trans Mountain, quand les conditions d'exploitation le permettent, Trans Mountain peut accueillir des stocks de brut supplémentaires sur une base provisoire (« **exploitation en commun provisoire** »), sous réserve de la règle 6.12.

Le présent document fournit des détails sur les catégories provisoires de pétrole brut, notamment sur les restrictions et les critères applicables aux catégories provisoires de pétrole brut, l'approvisionnement, les spécifications et la séparation des produits pétroliers, la gestion de l'interface, les tests de qualité et l'échantillonnage.

Après avoir consulté les expéditeurs, Trans Mountain peut modifier les normes de service afin d'y inclure les catégories provisoires de pétrole brut.

Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans le présent document, mais le sont dans le document de tarifs de Trans Mountain.¹

2. EXIGENCES DES CATÉGORIES PROVISOIRES DE PÉTROLE BRUT

Restrictions pour les catégories provisoires de pétrole brut

S'il y a plus d'une catégorie provisoire de pétrole brut et que Trans Mountain n'est pas en mesure d'accommoder toutes les catégories provisoires de pétrole brut disponibles au cours d'un mois, Trans Mountain restreindra le(s) catégorie(s) provisoire(s) de pétrole brut désignées les moins élevés pour ce mois. Trans Mountain informera les expéditeurs de ces restrictions après la date de désignation mensuelle du mois en question. Les expéditeurs sont autorisés, sur avis du transporteur, à réviser ou à retirer immédiatement une désignation lorsque celle-ci n'envisage pas une catégorie provisoire de pétrole brut acceptée pour le mois en question.

Approvisionnement

Dans des conditions d'exploitation normales, les catégories provisoires de pétrole brut seront approvisionnées par des installations d'injection directe de tiers; toutefois, si les conditions d'exploitation le permettent et à la seule discrétion du transporteur, ce dernier peut choisir de fournir des réservoirs pour les exploitations en commun provisoires.

Qualité

En ce qui concerne la séparation des produits pétroliers, tels que les mélanges de résidus et les remplissages de réservoirs, ainsi que la gestion de l'interface et les tests de qualité et d'échantillonnage, on traitera de la même manière que le pétrole brut lourd séparé le produit qui se

¹ Tarifs de Trans Mountain Pipeline ULC : Les droits qui s'appliquent au transport de pétrole et les règles et les règlements qui régissent le transport de pétrole par oléoduc sont déposés auprès de la Régie de l'énergie du Canada et on peut les consulter sur le site Web du transporteur à l'adresse <https://www.transmountain.com/fr/droits-et-tarifs>.

trouve dans les catégories provisoires de pétrole brut, comme cela est indiqué dans la section 3 des normes de service.

3. CATÉGORIES PROVISOIRES DE PÉTROLE BRUT

Les catégories provisoires de pétrole brut feront l'objet d'examen périodiques et, à la seule discrétion de Trans Mountain, elles continueront d'exister comme exploitations en commun ou seront résiliées. Avant de mettre fin à une exploitation en commun provisoire, Trans Mountain s'efforcera de fournir un avis soixante (60) jours avant la date de désignation mensuelle du mois pour lequel le ou les changements entreraient en vigueur.

Trans Mountain a approuvé les catégories provisoires de pétrole brut suivantes :

Critères des catégories provisoires de pétrole brut

Exploitation en commun provisoire		Densité (kg/m ³)		Soufre (% en poids)		TAN	MCR	VPCR ₄ (37,8 °C)
Nom de la catégorie provisoire de pétrole brut	Code	Min.	Max.	Min.	Max.	(mg KOH/g)	(% en poids)	kPa
Pacific Kearn Blend¹	PKB	904	<940	-	5	<1,1	≤9,8	≤70 / 76 ²
Pacific Low TAN	PLT	904	<940	-	5	≤1,3	<8,0	-

¹ Pétrole brut traité par traitement des mousses par solvant paraffinique (PFT). D'autres paramètres de qualité, comme les métaux ou les asphaltènes, peuvent être testés pour s'assurer de l'adéquation de l'exploitation en commun.

² La spécification de pression de vapeur de ≤70 kPa est applicable du 1^{er} mai au 30 novembre, ≤76 kPa est applicable du 1^{er} décembre au 30 avril.